



FICHES INFOS

n°7

## GLOSSAIRE

### INTRODUCTION

Les fiches de recommandations architecturales, les publications sur le patrimoine bâti, les devis d'entreprises, les plans d'architectes, les documents d'urbanisme, fourmillent de mots techniques décrivant les caractéristiques du patrimoine bâti. Cette fiche donne une définition des termes les plus courants. Les mots dans les fiches accompagnés d'une astérisque\* sont définis dans le glossaire.

**Arêtier** : cordon vertical de briques ou de pierres formant l'angle d'une construction.

**Arc en plein cintre** : arc qui affecte la forme régulière d'une demi-circonférence.

**Badigeon** : peinture épaisse à l'eau et à la chaux, blanche ou teintée par des pigments minéraux.

**Baie** : toute fenêtre en façade, grande ou petite. Communément associée aux grandes ouvertures modernes.

**Bandeau** : élément horizontal, plat ou mouluré, en pierre ou brique, courant sur toute la largeur d'une façade. Un bandeau d'encadrement est une saillie plate ou moulurée encadrant une baie.

**Bardage** : revêtement extérieur de façade en planches de bois ou en panneaux de métal, mais aussi en ardoises, fibrociment, polycarbonate, etc.

**Boisseaux** : éléments pré-fabriqués, en terre cuite ou en parpaing, de section circulaire ou rectangulaire, utilisés pour la réalisation de conduits de cheminées ou de ventilation.

**Boucharde** : outil de martelage de la pierre dont la tête carrée est hérissée de dents pyramidales aciérées.

**Bow-window** : fenêtre ou logette vitrée en saillie sur le parement d'un mur de façade.

**Brisure de toit** : changement de pente d'un pan de toiture, convexe ou concave. Les toitures très anciennes ont des brisures de

toit permettant d'éloigner les eaux de pluie des murs.

**Calcin** : couche dure de protection de la pierre.

**Calepinage** : action de dresser un dessin d'exécution de la disposition des pierres.

**Chânage** : armature en bois, en pierre ou en métal, logée dans une maçonnerie pour éviter sa dislocation.

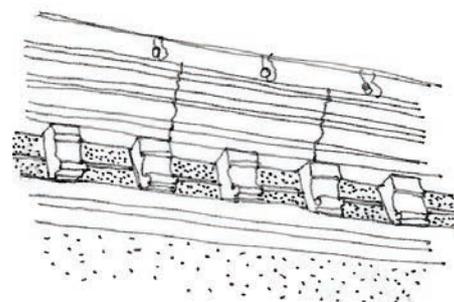
**Chevrons** : éléments de charpente placés sous la couverture, au-dessus des pannes. Peuvent déborder de la façade en bas de pente, où ils deviennent apparents.

**Claveau** : élément d'une voûte ou d'un arc en pierre ou en brique.

**Corniche** : élément mouluré en pierre ou en brique, au sommet d'un mur, d'un fronton de lucarne, et permettant d'éloigner les eaux de pluie de la paroi.

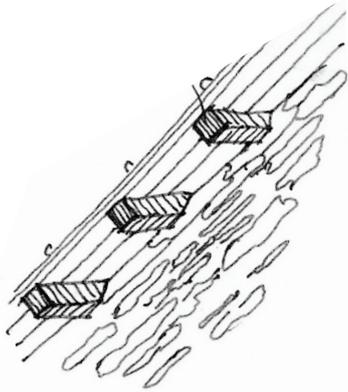


Chânage et bandeau



Corniche moulurée

**COS** : Le coefficient d'occupation des sols ou détermine, la quantité de construction admise sur une propriété foncière en fonction de sa superficie. Il est contrôlé notamment lors de l'instruction des permis de construire.



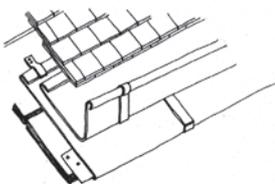
Coyau

**Coulis** : mortier liquide destiné à être coulé ou injecté à l'intérieur d'un mur, entre des moellons disjoints.

**Coyau** : petite pièce de charpente, fixée sur la partie basse de chaque chevron, et relevant l'angle du bas d'un pan de toiture. Peut déborder au-delà du mur, et devenir apparent.

**Dauphin** : coude en fonte en partie basse d'une descente d'eau pluviale.

**Dalle nantaise** : Forme de gouttière en zinc



Dalle nantaise

**Décor de façade** : ensemble d'éléments en relief, moulures, éléments sculptés en pierre, en brique ou en bois, structurant ou agrémentant une façade, sans rôle constructif (voir modénature).

**Descente d'eaux pluviales** : tuyau vertical de descente des eaux de pluie (à ne pas confondre avec la gouttière).

**Fenêtre demi-lune** : Fenêtre en forme de demi-cercle.

**Écharpe** : pièce de bois fixée en biais pour tenir ensemble les planches d'un volet.

**Éclectisme** : L'éclectisme est une tendance en architecture qui consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Il se manifeste en Occident entre les années 1860 et la fin des années 1920. Ce mouvement va à contresens du néo-classicisme, qui consiste à concevoir des bâtiments homogènes d'inspiration unique.

**Emprise au sol** : est la projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus. Pour le calcul du seuil des 170 m<sup>2</sup> imposant le recours à l'architecte, seule l'emprise au sol portant sur la partie de la construction constitutive de surface de plancher est prise en compte.

**Égout de toiture** : niveau inférieur d'une toiture, où se place la gouttière.

**Encadrement** : ensemble des éléments en pierre ou en brique formant le cadre extérieur d'une baie (porte ou fenêtre).

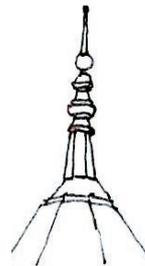
**Enduit** : revêtement extérieur ou intérieur d'un mur et protégeant ses parements de moellons ou de brique. Enduit de chaux et de sable, enduit de ciment, enduit de plâtre, enduit de chanvre...

**Enduit à pierres vues** : enduit peu épais, appliqué au niveau extérieur des pierres du mur, et laissant voir certaines parties externes des pierres, à l'imitation des enduits anciens dégradés.

**Enduit tyrolien** : enduit projeté à l'aide d'une Tyrolienne, très granuleux, employé dans le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle.

**Épi de faîtage** : pièce en zinc ou en terre cuite placée au sommet d'une toiture ou à l'extrémité d'un faîtage, et recouvrant le sommet d'un entrait de charpente.

**Faîtage** : arête supérieure d'une toiture. Tuiles ou zinc recouvrant cette arête supérieure. Un faîtage à emboîtement est composé de tuiles à rebords s'encastrant l'une dans l'autre. Un faîtage sans emboîtements est composé de tuiles simples juxtaposées, scellées et reliées par des bourrelets de chaux (embarrures).



Épi de faîtage

**Fenêtre de toit** : châssis vitré fixé dans le plan d'une toiture (de type Velux ou autre marque, vasistas, tabatière). Ne pas confondre avec une lucarne.

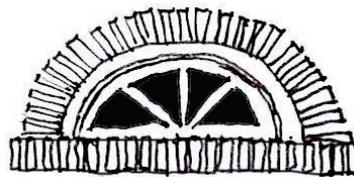
**Ferronnerie** : ensemble des garde-corps de balcons, des grilles ou barreaux de défense, des marquises, de tous éléments de façade réalisés en fer forgé ou en acier moulé (fonte).

**Ferrures** : parties métalliques d'une menuiserie (gond, paumelle, penture, crochet...).

**Fronton** : couronnement composé d'un cadre mouluré et d'un tympan.

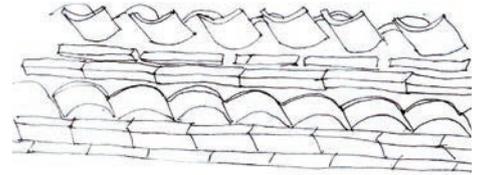
**Garde-corps** : ensemble vertical en maçonnerie, en charpente ou en ferronnerie, empêchant de tomber d'une fenêtre, d'un balcon ou d'une terrasse.

**Géminée** : se dit de baies, d'arcades, de fenêtres groupées par deux sans être directement en contact (séparées par une colonne par exemple).



Fenêtre en demi-lune

**Génoise** : structure en rangs de tuiles (rondes ou plates) superposées et décalées, remplaçant une corniche.



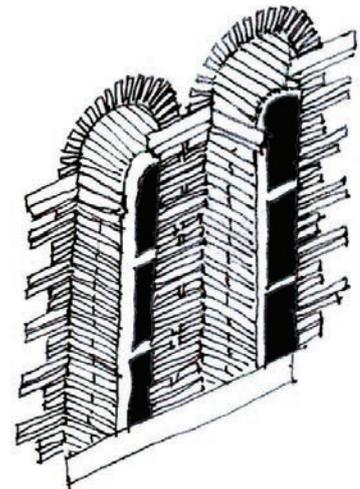
Génoise

**Gerbrière** : type de lucarne par laquelle on passait les gerbes (récoltes).

**Gouttière** : élément horizontal conduisant les eaux des toitures vers les descentes d'eaux pluviales. Une gouttière pendante est un demi-tube accroché sous l'égout de la toiture. Une gouttière nantaise est appliquée sur le bas de la pente de toiture.

**Grands verres** : grands carreaux d'une fenêtre (par opposition aux menuiseries à petits bois).

**Imposte** : partie fixe avec vitrage au-dessus d'une porte, d'une fenêtre ou d'une porte-fenêtre.

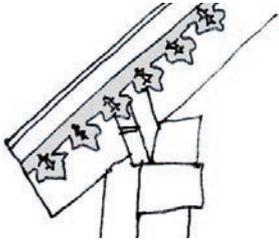


Fenêtre géminée

**Jambage** : élément de mur supportant les poutres, en particulier autour d'une ouverture de porte ou de fenêtre.



Lucarne



Lambrequin

**Joints** : mortier reliant les moellons ou les briques d'un mur, d'un pilier, d'une souche de cheminée, etc.

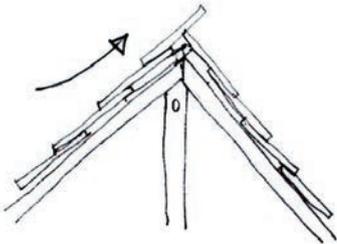
**Lambrequin** : pièce en bois ou en métal découpé et ajouré, couronnant un faîtage, ou pendant d'un bas de toiture, ou cachant l'enroulement d'un store de fenêtre.

**Lasure** : produit teintant, transparent, coloré ou non, appliqué sur du bois, du béton.

**Lézarde** : fissure affectant un mur dans toute son épaisseur, et signalant souvent un problème structurel affectant les maçonneries ou les fondations.

**Liant** : mortier reliant les moellons d'un mur.

**Lignolet** : ouvrage de couverture d'ardoise ou de lauze qui ferme un faîtage par l'ajustement de la tête des pierres des deux versants.



Lignolet

**Linteau** : traverse en bois ou structure en pierre ou brique formant le dessus d'une ouverture. Un linteau peut être droit, en arc, en plein cintre (demi-cercle). Un linteau est composé de claveaux, ou d'une seule pierre (linteau monolithique).

**Loggia** : terrasse en retrait de façade, fermée sur les côtés.

**Lucarne** : structure en charpente, à façade en bois ou en maçonnerie, encadrant une fenêtre de comble. Ne pas confondre avec une fenêtre de toit, un vasistas, une tabatière.

**Marquise** : Une marquise est un auvent vitré, situé devant une porte d'entrée, un perron ou une fenêtre, et qui sert d'abri.

**Meneau** : montant vertical fixe, en pierre, en brique ou en bois et divisant une baie. Souvent complété par un élément fixe horizontal appelé traverse.

**Mitron** : coiffure en terre cuite ou en zinc recouvrant une cheminée d'évacuation ou d'aération. Simple pot ou élément décoratif.

**Modénature** : ensemble des éléments de structure en pierre, en brique ou en bois, caractérisant l'architecture d'une façade, parfois agrémenté de décors sculptés.

**Moellons** : pierres non taillées, irrégulières, composant une paroi en maçonnerie.

**Mortier** : mélange de sable, de chaux, de terre et d'eau formant liant entre les moellons d'un mur. Mortier de ciment, mortier de chaux.



Lucarne à fronton

**Mouluration** : profil en moulures d'une corniche, d'une traverse, d'un bandeau, d'un linteau.

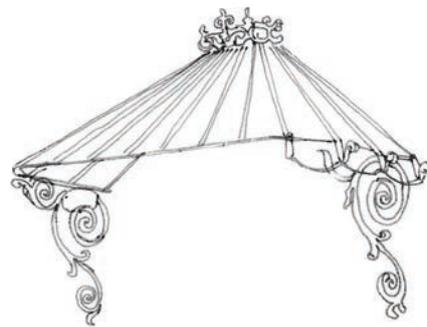
**Noue** : angle rentrant de deux versants de couverture, par exemple de chaque côté d'une lucarne. Noue droite, noue ronde.

**Nu** : surface extérieure d'un mur, d'une pierre.

**Oculus** : petite ouverture de forme circulaire ou proche du cercle, munie ou non d'un panneau vitré.

**Œil de bœuf** : baie verticale (lucarne) de forme ovale ou circulaire, une des sortes d'« œil ».

**Opus incertum** : arrangement irrégulier de pierres dont la face extérieure est taillée géométriquement et prévue pour rester apparente. Dispositif caractéristique de certaines maisons ou villas de la fin du XIX<sup>e</sup> et des débuts du XX<sup>e</sup> siècle. Le terme s'applique aussi à des arrangements géométriques irréguliers de dalles de sols.



Marquise

**Parement** : ensemble des pierres, taillées ou non, ou des briques constituant la surface extérieure d'un mur.

**Penture** : pièce métallique assemblant les planches d'une porte ou d'un volet, et reposant sur un gond.

**Persienne** : volet ajouré en bois ou en acier, à lamelles droites ou à motifs découpés.

**Petits bois** : éléments séparant les petits carreaux d'une fenêtre.

**Pignon** : mur fermant l'extrémité d'un comble. Il peut être couvert par la toiture, ou découvert, c'est-à-dire déborder au-dessus de la couverture (la partie supérieure est appelée rondelis).

**Porte à panneaux** : porte menuisée en panneaux assemblés par des montants verticaux et des traverses horizontales.

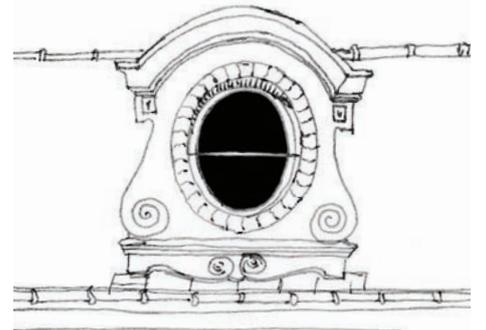
**Porte en planches** : porte composée de planches verticales.

**Porte fermière** : porte à deux vantaux superposés dont le supérieur, vitré ou non, peut s'ouvrir seul.

**Percements** : ouvertures pratiquées dans un mur (porte, fenêtre, aération, meurtrière, etc.).

**Pierres de taille** : pierres taillées s'assemblant géométriquement en lits horizontaux pour les parois d'un édifice, ou en volumes de voûtes, en général destinées à rester apparentes.

**Pureau** : partie d'une ardoise ou d'une tuile qui reste apparente à l'extérieur. Une couverture « à pureaux droits » signifie une pose en rangées horizontales d'ardoises ou de tuiles rectangulaires.



Œil de bœuf

**Quincaillerie** : ensemble des éléments métalliques permettant l'ouverture et la fermeture des menuiseries (serrures, verrous, poignées...).

**Serlienne** : constituée d'une baie centrale couverte d'un arc en plein cintre et de deux baies latérales couvertes d'un linteau ou d'une plate-bande à hauteur des impostes de la baie centrale.

**Solin** : garnissage en mortier formant joint entre un pan de toiture et un mur plus élevé, un pignon débordant, une souche de cheminée, etc.

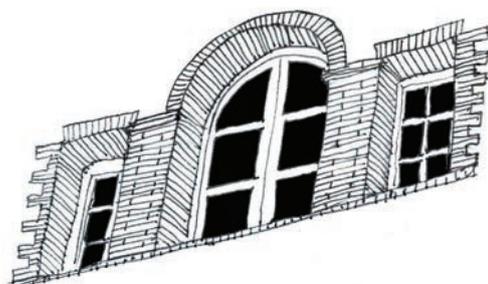
**Surface de plancher** : pour une maison individuelle est la somme des surfaces de planchers de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades après déduction, notamment, des surfaces de planchers sous une hauteur de plafond inférieur ou égale à 1,80 m, des vides afférant aux escaliers, de l'épaisseur des murs entourant les embrasures des portes et fenêtres donnant sur l'extérieur, des surfaces de garage et de combles non aménagées.

La surface de plancher, celliers, et annexes est en revanche prise en compte. Cf le site [http : www.adil44.fr/](http://www.adil44.fr/)

**Tabatière** : (ou vasistas) petite fenêtre de toit intégrée à la pente d'une toiture.

**Tout-venant** : remplissage mixte de l'intérieur d'une paroi de moellons, composé de mortier de chaux, de terre, de déchets de taille de pierre, d'éléments de briques, etc.

**Travée** : alignement vertical d'ouvertures dans une façade.



Serlienne

**Tuiles mécaniques** : tuiles plates, mais munies de reliefs, avec système d'encastrement, populaires à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle.

**Tuiles plates** : tuiles sans relief extérieur, de tradition ancienne.

**Tuiles tige de botte, ou tuiles canal** : tuiles incurvées en pose alternée, de tradition ancienne.

**Vantail** : partie ouvrante d'une porte, d'une fenêtre (à un ou deux vantaux).

**Volet** : pièce de menuiserie permettant d'occulter une baie par l'extérieur (on dit aussi contre-vent) ou par l'intérieur d'une construction (volet intérieur).

